

Portes Ouvertes Logements collectifs de gavage

Pour respecter la recommandation européenne du 22 juin 1999 sur le bien être animal concernant les canards, le délai définitif de remplacement des cages individuelles en logements collectifs est fixé au 31 décembre 2015.

La Chambre d'Agriculture et l'Association Foie Gras du Gers organisent une **journée portes ouvertes** pour vous faire découvrir plusieurs modèles de logements collectifs de gavage,

le vendredi 25 octobre

Le programme des sites à visiter sera publié sur le prochain numéro de la Volonté Paysanne du Gers.